

ÉVALUATION COMMUNE

CLASSE : Première

EC : ☐ EC1 ☒ EC2 ☐ EC3

VOIE : ☒ Générale ☐ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non

☐ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☒ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : La participation des inscrits de 25 ans et plus aux élections présidentielle et législatives de 2017, en %

	Vote systématique	Vote intermittent	Abstention systématique
Ensemble des inscrits	35,5	50,8	13,8
Diplôme			
<i>Sans diplôme</i>	28,7	46,3	25,0
<i>Bac</i>	34,7	53,4	11,9
<i>Supérieur au bac</i>	41,6	50,2	8,2
Catégorie sociale			
<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	45,1	48,5	6,4
<i>Ouvriers</i>	26,1	57,9	16,0
<i>Personnes sans activité professionnelle</i>	25,9	52,6	21,5
Niveau de vie*			
<i>25% les plus pauvres</i>	28,5	50,8	20,7
<i>25% les plus riches</i>	46,7	46,1	7,2

Champ : inscrits sur les listes électorales en France en 2017.

* Revenu prenant en compte la taille du ménage.

Lecture : 28,7 % des inscrits de 25 ans ou plus sans diplôme ont participé à tous les tours des élections nationales (vote systématique), 46,3 % ont participé à au moins un tour (vote intermittent), et 25 % se sont abstenus à tous les tours (abstention systématique).

Source : INSEE, « Élections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin », *Insee Première*, octobre 2017.

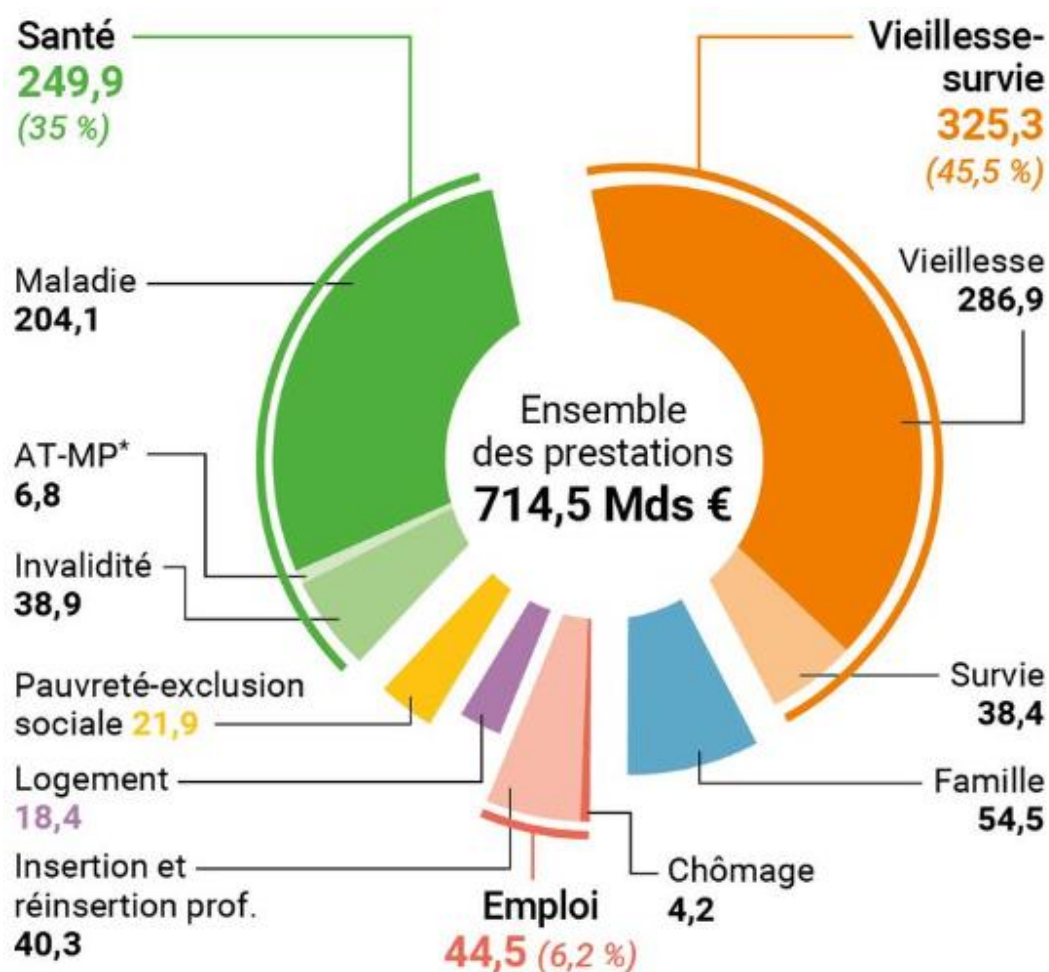
Questions :

1. Vous présenterez deux déterminants de la participation électorale. (4 points)
2. À partir du document, montrez comment différentes variables influencent l'abstention systématique. (3 points)
3. À l'aide du document, vous expliquerez pourquoi le vote peut être considéré comme un acte collectif. (3 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que différentes logiques permettent à la protection sociale d'assurer une solidarité collective.

Document 1 : Composition des prestations par risque en 2016, en milliards d'euros et en pourcentage



Source : DREES, *La protection sociale en France et en Europe en 2016*, Juin 2018.

Document 2 :

Le système de protection sociale a profondément évolué au cours des dernières décennies, tant en recettes qu'en dépenses. Du côté des recettes, celles-ci se sont progressivement diversifiées du fait d'une volonté de mettre à contribution d'autres revenus que les revenus d'activité (contribution sociale généralisée et contribution au remboursement de la dette sociale notamment) [...]. Ces évolutions ont modifié la structure du financement de la protection sociale : les cotisations sociales représentaient 77% des ressources sociales¹ en 1959, elles demeurent la principale source de financement en 2015, mais leur poids a nettement diminué (61,1%), notamment du fait de la montée en puissance des impôts et taxes affectés finançant les régimes de protection sociale (24,6 % des ressources en 2015),

S'agissant des dépenses, les évolutions propres à chaque risque ont été très profondes. On note notamment [...] le renforcement des dépenses de solidarité. Le système, initialement Bismarckien et professionnel² a évolué de plus en plus vers un modèle Beveridgien et universel³.

Source : Benjamin FERRAS, « le financement de la sécurité sociale et de la protection sociale : entre autonomie et indépendance, une gouvernance particulière, des innovations constantes », *Regards*, 2017.

1. Sources de financement de la protection sociale.
2. Système correspondant à une logique d'assurance, dont le financement provient des cotisations professionnelles (patronales et salariales).
3. Système correspondant à une logique d'assistance, dont le financement est universel, basé sur l'impôt (y compris contribution sociale généralisée et contribution au remboursement de la dette sociale).